



Chambre Régionale des entreprises de l'ESS

La place de l'ESS dans les défis économiques et politiques de 2019

Dossier de presse

Les entreprises de l'ESS font partie de la solution ! La place de l'ESS dans les thématiques du Grand Débat	page 2
Extrait du communiqué de presse de la Chambre Française de l'ESS	page 3
Cress Paca : les priorités stratégiques 2019 - 2021	page 4
La 2 ^e Conférence régionale de l'économie sociale et solidaire	Page 5
Faire valoir une reconnaissance de l'ESS en Paca	page 6
En chiffres, l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur	page 7

Cress Paca – 2 place Félix Baret – 13006 Marseille

04 91 54 96 75 – administration@cresspaca.org - www.cresspaca.org

Contact presse

Sophie REYNAUD – 04 91 54 96 75 – sophie.reynaud@cresspaca.org

Les entreprises de l'ESS font partie de la solution ! La place de l'ESS dans les thématiques du Grand Débat

Depuis les années 1970, les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) expérimentent, avec succès, de nouvelles formes d'emploi face au chômage. Celles-ci reposent sur le contrat, la protection, le collectif et le sens du travail.

De tout temps, elles développent des solidarités actives reposant sur l'autonomie des personnes mais aussi de nouveaux modèles économiques, face à la précarisation, la fragilisation et l'exclusion.

Elles proposent une finance solidaire et éthique face à la financiarisation.

Et face à la mondialisation les entreprises de l'ESS construisent, dans les territoires, une économie de la proximité et de l'utilité sociale.

Dans notre région, 16 687 établissements employeurs (associations, coopératives, mutuelles, fondations, fonds de dotation, sociétés commerciales agréées ESUS) participent activement à l'organisation de la société civile pour la construction de politiques d'intérêt général, qui répondent à l'injustice sociale et aux inégalités grandissantes.

« Alors oui : débattons, échangeons et argumentons ! Mais sur la base des réalisations et des idées portées par le mouvement de nos entreprises. Un changement de paradigme économique est nécessaire. Nous sommes devant une urgence démocratique, sociale et écologique. Il nous faut sortir de la recherche du profit exclusivement financier si nous voulons préserver notre planète, mais aussi notre République et les valeurs qui la portent. L'innovation sociale et économique de nos entreprises de l'ESS doit aujourd'hui inspirer l'accompagnement des mutations des modes de production, de consommation et de redistribution de toutes les formes de richesses créées », défend Denis Philippe, le Président de la Cress Paca.

La gouvernance démocratique est une question de culture reposant sur des logiques d'action de collégialité, de débat, de transparence et de participation active. La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS fait référence à « une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière des associé.e.s, des salarié.e.s et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ». La composition statutaire des différentes formes juridiques des entreprises de l'ESS fait de ces entreprises un véritable laboratoire d'une démocratisation du pouvoir économique accessible à tou.te.s.

« C'est avec cette expérience et cette culture de la gouvernance, que les entrepreneurs de l'ESS réunis à la Chambre régionale de l'ESS renforceront leur programme de débats et d'échanges dans le Grand Débat, mais également lors de la 2^e conférence régionale de l'ESS, ou encore au sein de chaque conseil d'administration de leur entreprise, en nourrissant l'espoir de réconcilier les habitants des territoires avec un projet de société reposant sur un mode de développement économique durable, social et démocratique », conclut Denis Philippe, le Président de la Cress Paca.

25 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE



LE GRAND DEBAT DEVRA COMPTER SUR LES SOLUTIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Au début du mois de décembre dernier, les organisations et entreprises rassemblées au sein d'ESS France rappelaient combien le contexte croissant de crises sociales et démocratiques ne faisait qu'illustrer l'urgence sociale à laquelle elles sont régulièrement confrontées, dont elles ont souvent alerté les pouvoirs publics, sans avoir été toujours entendues. Enracinés au plus près de nos concitoyens grâce à nos formes démocratiques et participatives, nos organismes et entreprises (associations, mutuelles, coopératives, fondations et entreprises sociales) sont aussi engagés quotidiennement dans la création, le maintien ou le développement du lien social ou d'emplois dans les territoires fragiles. Nous avons la conviction que l'ESS fait partie des solutions pour répondre durablement et efficacement à la crise de longue durée qui frappe notre pays. Selon les principes qui la définissent, elle rend possible, par des projets collectifs et par l'essor d'une nouvelle citoyenneté économique, un autre modèle de développement plus équilibré et plus durable, favorisant la nécessaire mutation des modes de production, de redistribution et de consommation pour préserver l'environnement et réduire les inégalités.

Il faut pour cela une reconnaissance pleine et entière de l'ESS dans toutes ses composantes et dans la diversité de leurs formes et actions. Le Gouvernement doit enfin prendre la mesure interministérielle de leurs enjeux et problématiques de tous ordres (législatifs et réglementaires, financiers et fiscaux), et remettre sur l'ouvrage et dans la concertation le « pacte de croissance » présenté fin novembre dernier, dont le contenu doit impérativement considérer les propositions des organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire française, qui sont en prise avec la situation sociale et qui agissent prioritairement pour une juste répartition des richesses. Dans ce contexte, en tant que composantes de la société civile organisée et acteurs économiques représentant près de 15% de l'emploi privé en France, ESS France avec ses membres souhaite que le « grand débat » soit utile pour entendre les problèmes de nos concitoyens et pour leur trouver des réponses justes et solidaires. Nous appelons cependant le pouvoir exécutif à ne pas s'enfermer dans les modalités d'un débat qui exclurait l'expression des corps intermédiaires, ou qui réduirait la parole citoyenne à la seule réponse à un questionnaire formaté ou à la participation à une réunion. L'histoire sociale de notre pays ne repose pas sur l'addition des individualités de nos concitoyens, mais au contraire sur leur capacité à s'organiser et à construire des trajectoires collectives : il est nécessaire d'en faire une force pour l'avenir.

Le réseau des Chambres régionales de l'ESS fait partie de la Chambre Française de l'économie sociale et solidaire.

Retrouvez l'intégralité du communiqué de presse, dont est issu cet extrait, dans l'espace presse de la Cress Paca (www.cresspaca.org) :

[« Communiqué de presse ESS France : Le grand débat national »](#)

Cress Paca : les priorités stratégiques 2019 – 2021

Le 17 mai prochain, l'Assemblée générale de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS renouvellera son conseil d'administration pour les trois prochaines années. Afin d'orienter les travaux de la gouvernance à venir, Denis Philippe, le président de la Cress Paca, a souhaité une consultation élargie qui a défini trois axes stratégiques pour animer les travaux de la gouvernance de la Chambre.

« Après quatre années de mandats, j'ai décidé, avec l'équipe des élu.e.s du bureau de la Chambre, d'engager une consultation des représentant.e.s et des dirigeant.e.s de nos entreprises pour identifier les leviers d'accélération de notre projet et réunir les conditions lui permettant de faire un saut qualitatif dans l'accompagnement des entreprises de l'ESS. Nos travaux ont débuté au mois de novembre dernier », précise Denis Philippe, le Président de la Cress Paca.

Depuis l'automne dernier, cette consultation s'est mise en place sous différentes formes :

- Cycle de séminaires stratégiques des membres élus du bureau de la Chambre régionale
- Travaux avec les représentant.e.s des têtes de réseaux et fédérations de l'ESS au sein du conseil d'administration de la Cress Paca
- Séances de travail avec les entreprises adhérentes dans les délégations départementales
- Rendez-vous individuels avec des dirigeant.e.s, élu.e.s ou salarié.e.s des entreprises de l'ESS de la région

Elle a permis d'identifier trois axes prioritaires pour animer les travaux de la gouvernance de la Cress Paca :

1. Comment promouvoir les entreprises de l'ESS par le renforcement de la présence de la Cress auprès des différents niveaux de la représentation collective ?

« Nous revendiquons d'être un acteur de rang consulaire et d'avoir un interlocuteur dans chaque niveau de la représentation régionale et infrarégionale. Aujourd'hui, les contributions de nos entreprises ne doivent pas être considérées comme à la marge ou comme des amortisseurs aux externalités négatives d'un modèle libéral de développement de l'économie locale », insiste avec gravité Denis Philippe.

2. Comment finaliser le déploiement de la Cress Paca via ses délégations départementales pour renforcer sa réactivité, sa proximité et sa prise en charge des partenariats locaux ?

« Nous avons une conviction : celle que la force et la puissance de notre représentativité des entreprises de l'ESS doit résider dans le débat, la co-construction et l'engagement des hommes et des femmes qui œuvrent au sein de chacune de nos entreprises. Pour rendre effective et interactive notre mission de représentant nous souhaitons organiser une relation continue avec nos représentés dans le territoire de leurs projets au niveau local. Il nous faut renouer avec ce qui fait notre commun dans chaque territoire de vie », explique Denis Philippe.

3. Comment mieux accompagner les entreprises de l'ESS par une offre qui améliore leur capacité d'action et développe leurs moyens d'interventions ?

« Si notre secteur bénéficie aujourd'hui d'un pan de politique publique en tant qu'acteur économique, nos entreprises sont confrontées à un manque d'encouragements financiers avec une difficulté d'accès aux financements et une baisse de certaines dotations publiques et ce plus particulièrement pour nos entreprises associatives. Elles doivent subir un accroissement des logiques de marché qui s'accompagne d'une situation de concurrence croissante entre opérateurs privés. Il est donc nécessaire d'hybrider davantage leurs ressources publiques et privées pour assurer la pérennité de leur activité d'utilité sociale. En tant que Chambre régionale, notre défi est d'imaginer les solutions permettant d'accompagner l'évolution de leurs modèles économiques », détaille Denis Philippe.

La 2^e conférence régionale de l'économie sociale et solidaire

La deuxième Conférence régionale de l'économie sociale et solidaire (ESS) aura lieu le 26 février prochain. Elle est organisée par la Cress Paca avec l'État, la Banque des Territoires et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet évènement, d'envergure régionale, réunira au Silo à Marseille les entreprises et les représentant.e.s économiques, parties prenantes du développement du modèle des entreprises de l'ESS. Près de 250 participant.e.s sont attendu.e.s.

Au programme de la conférence, il y aura notamment :

- Le bilan des évolutions du secteur depuis deux ans au niveau national et en région
- La présentation du 1^{er} baromètre régional sur le moral des dirigeant.e.s de l'ESS
- Un débat d'orientation sur « L'ESS : une solution pour relever les défis des territoires ! »
- Trois ateliers de travail :
 - L'accompagnement du changement des modèles économiques des entreprises de l'ESS. Comment concilier un projet économique et l'utilité sociale des projets de l'ESS ?
 - La jeunesse et l'entrepreneuriat social pour identifier les leviers d'action. Comment faire une génération d'entrepreneurs sociaux ?
 - La transition écologique, la transition énergétique (innovation et ESS) et opportunités économiques. Comment se saisir des enjeux de la transition pour accompagner son développement ?

Cette deuxième Conférence régionale de l'ESS permettra de bâtir des propositions pour une stratégie régionale de soutien aux entreprises de l'ESS. *« A cette occasion, notre Chambre Régionale souhaite également susciter l'introduction d'un volet ESS dans l'ensemble des schémas d'action publique : contrats de ville, de développement territoriaux, schémas d'aménagement, contrats de plan État-Région, pour que les contributions de nos entreprises soient reconnues à leur juste place »*, indique Denis Philippe, le Président de la Cress Paca.

Le 1er baromètre régional du moral des dirigeants de l'ESS

A l'occasion de la 2^e Conférence régionale de l'ESS, le 26 février prochain, la Cress Paca présentera le 1er baromètre sur le moral des dirigeant.e.s, salarié.e.s et élu.e.s de l'ESS de la région. Cette étude a été réalisée par OpinionWay auprès d'un échantillon significatif et représentatif de l'économie sociale et solidaire.

En partenariat avec
 **GROUPE
AESIO**

Volontairement traité sous la forme d'infographie, ce 1^{er} baromètre régional du moral des dirigeant.e.s de l'ESS permettra de saisir en un coup d'œil les réponses et chiffres-clés issus de la consultation.

« J'ai souhaité que nous mettions cette innovation en place dans notre région pour donner la parole à nos dirigeant.e.s d'entreprise et que nous puissions nous faire le porte-voix de leurs préoccupations. Grâce à notre grand partenaire AESIO, nous reproduirons régulièrement cette opération pour suivre l'évolution du moral de nos dirigeants », précise Denis Philippe.

Faire valoir une reconnaissance de l'ESS En Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Cress Paca, œuvre dans une véritable logique consulaire. Elle accompagne le développement économique des entreprises de l'économie sociale et solidaire et met en place différents outils pour une information rigoureuse, comparative et anticipative. La Chambre est attentive aux orientations en matière de développement économique de la région afin de veiller à l'intégration de l'ESS dans celles-ci.

« Les acteurs de l'ESS se mobilisent et se fédèrent dans les territoires. L'économie sociale et solidaire doit être prise en compte systématiquement dans les politiques publiques via notamment la co-construction. Chaque jour, nous tissons des liens durables et de confiance afin d'instaurer un dialogue permanent entre acteurs engagés et pouvoirs publics », précise Denis Philippe le Président de la Cress Paca.

Avec 10 % de l'emploi régional, privé et public, les employeurs de l'économie sociale et solidaire participent significativement à la vitalité de l'économie et à la cohésion sociale dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont porteurs d'une autre forme de créer de la valeur économique. Dans certains domaines, ils sont des précurseurs en matière d'économie collaborative socialement responsable.

De plus, les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire participent à la montée en gamme d'une économie de qualité, qui contribue à la prospérité de tous. Ils sont au cœur des transformations en cours, favorisant des partenariats publics-privés, générant des solutions novatrices. Et sont moteurs dans les nouvelles attentes des Français, en améliorant les services du quotidien et en développant l'emploi de proximité.

La Chambre régionale, au service de ses entreprises, est en lien avec les politiques publiques afin de défendre leurs intérêts. L'ESS est un acteur dynamique du développement économique de proximité, avec des résultats durables, dans des domaines d'avenir comme la transition écologique et énergétique, l'innovation technologique, sociale, organisationnelle et démocratique, la révolution numérique, l'économie circulaire...

La loi du 31 juillet 2014 a profondément modifié le regard porté sur l'ESS et permis de formaliser des outils à son service. Afin de répondre aux besoins des acteurs, ces avancées doivent se poursuivre et se renforcer en pensant la politique de demain.

Les principes fondamentaux de l'ESS

Un modèle économique spécifique
Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité, n'ayant pas d'actionnaires.

La liberté d'adhésion
Toute personne qui le souhaite peut participer.

Le fonctionnement démocratique
Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises collégalement.

La personne au cœur de l'économie
Le projet est au service d'un collectif, avec une utilité collective et sociale

En chiffres, l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 2 Français sur 3 bénéficient d'une mutuelle
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une banque coopérative
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une mutuelle d'assurance
- 1 Français sur 2 adhère au moins à une association

Une économie qui redistribue

4,3 milliards € de salaires bruts distribués en Paca

Rémunérations ESS supérieures à celles de l'économie privée dans les secteurs du commerce, de la santé, de l'éducation, de l'hébergement et de la restauration

Une économie qui emploie

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 7^e région de France en volume d'emplois avec 163 000 salarié.e.s, soit 1 emploi sur 10 et 13,5 % des emplois privés. Les $\frac{3}{4}$ sont en CDI

- 65 000 emplois dans l'action sociale
- 22 000 emplois dans l'enseignement
- 17 000 emplois dans les activités financières et d'assurances

16 800 employeurs :

- 14 300 associations
- 1 700 coopératives
- 700 mutuelles
- 60 fondations

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5^e région de France en volume d'établissements employeurs

L'ESS est un employeur de taille, les moyennes et grandes entreprises sont très implantées, elles emploient la moitié des salariés de l'ESS

94 % des métiers existent dans l'ESS.

Les plus forts taux d'emplois

- Sport et loisirs : 60,4 %
- Action sociale : 58,4 %
- Activités financières et d'assurances : 34,4 %

Une économie qui recrute

49 000 départs à la retraite d'ici 2027 dont 10 000 cadres

Une économie qui a de l'avenir

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale

94,4 % des entreprises de l'ESS en région ont leur siège social implanté sur le territoire régional

Une économie qui se professionnalise

71 % du budget des entreprises de l'ESS provient de la vente de produits et services en 2014

Les emplois de l'économie sociale et solidaire en région PACA

